

POSTULAT

Auteur Marcel Bayard, PDCC, Emmanuel Amoos, AdG/LA, et Julien Dubuis, PLR
Objet Rapport sur le financement des prestations d'intérêt général (PIG) par les cantons
Date 13.12.2019
Numéro 2.0307

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, le bureau Ecoplan (bureau de conseil et de recherche indépendant sur les plans économique et politique) a établi un rapport sur le financement des prestations d'intérêt général (PIG), des coûts d'utilisation des immobilisations et des garanties de déficit des hôpitaux par les cantons.

L'un des objectifs visés par cette étude est de «mettre en évidence les activités de financement des cantons pour les années 2015 et 2016 en ce qui concerne les prestations d'intérêt général, les couvertures de déficit et les coûts d'utilisation des immobilisations, ainsi que leur étendue, leur composition et les différences existant entre les cantons».

Or, nous pouvons constater que dans cette étude intercantonale, nous ne trouvons aucun chiffre pour notre canton. Il semble que ni le canton du Valais, ni l'Hôpital du Valais n'a transmis de données ni de chiffres au bureau Ecoplan.

Les postulants pensent que l'analyse du financement des prestations d'intérêt général dans une perspective de comparaison intercantonale est absolument nécessaire pour une évaluation objective de l'utilisation des PIG en faveur de l'Hôpital du Valais par le canton.

Conclusion

Nous demandons que le Service de la santé, en collaboration avec l'Hôpital du Valais, entreprenne les démarches pour la production de ces chiffres et de les mettre en perspective avec le rapport du bureau Ecoplan précité. Il serait vraisemblablement pertinent de faire appel à ce même bureau Ecoplan afin de garantir que la méthodologie d'analyse et de traitement soit identique.